



Jean-François Eck et Michel Lescure (dir.)

Villes et districts industriels en Europe occidentale (XVII^e-XX^e siècle)

Presses universitaires François-Rabelais

Introduction générale

Michel Lescure

DOI : 10.4000/books.pufr.2038

Éditeur : Presses universitaires François-Rabelais

Lieu d'édition : Presses universitaires François-Rabelais

Année d'édition : 2002

Date de mise en ligne : 22 mai 2013

Collection : Hors Collection

ISBN électronique : 9782869063464



<http://books.openedition.org>

Référence électronique

LESCURE, Michel. *Introduction générale* In : *Villes et districts industriels en Europe occidentale (XVII^e-XX^e siècle)* [en ligne]. Tours : Presses universitaires François-Rabelais, 2002 (généré le 10 mai 2019).

Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pufr/2038>>. ISBN : 9782869063464. DOI : 10.4000/books.pufr.2038.

Ce document a été généré automatiquement le 10 mai 2019. Il est issu d'une numérisation par reconnaissance optique de caractères.

Introduction générale

Michel Lescure

- 1 Les crises et les mutations que les économies occidentales ont connues depuis les années 1970 et 1980 ont eu pour conséquences à la fois de réactiver l'intérêt porté au rôle des systèmes de production flexible dans la croissance économique et de réintroduire l'activité industrielle dans les débats sur la croissance urbaine¹. Au carrefour de cette double interrogation, les districts industriels occupent une place privilégiée qui justifie le thème du colloque dont ce livre publie les actes.
- 2 Selon l'analyse qui en a été faite par Alfred Marshall, le district industriel se définit comme « un système de production localisé géographiquement et fondé sur une intense division du travail entre petites et moyennes entreprises spécialisées dans des phases distinctes d'un même secteur industriel »². En tant que système de production fondé sur une intense division du travail entre firmes, le district a été intégré dans les études récentes, inspirées de l'approche de la Régulation, qui voient dans la spécialisation flexible une alternative à la production de masse fordiste³. En tant que communauté d'entreprises ancrées dans un territoire, le district est devenu un « modèle de développement endogène » et, à ce titre, il est au cœur du renouveau que connaît la dynamique des territoires dans l'analyse économique⁴.
- 3 Parce que ce renouveau s'alimente à plusieurs sources, les composantes spatiales de cette dynamique prêtent à débats qui interrogent directement l'historien. Chez A. Marshall, le district, même s'il ne se limite pas à la ville, a un caractère explicitement urbain : « presque chaque district industriel a été centré sur une ou plusieurs grandes villes »⁵. Dans la mesure où les économies externes obtenues par les firmes dans le cadre du district (économies de spécialisation, économies de transactions et économies d'offre de main-d'œuvre) sont essentiellement des économies d'agglomération, on peut penser que la ville est le lieu privilégié de leur réalisation.
- 4 L'essor économique de la Troisième Italie, qui constitue la deuxième source de renouveau de la dynamique des territoires, a contribué à redessiner les contours spatiaux du district. Alors que chez Marshall, « l'atmosphère industrielle » est définie (strictement) comme l'accumulation de savoir-faire prompte à favoriser la diffusion de l'innovation et les adaptations sectorielles⁶, les analystes italiens de ces territoires ont enrichi le concept

d'atmosphère d'un certain nombre de caractéristiques essentiellement sociales, notamment l'environnement non métropolitain du district ; le cadre du district italien est essentiellement celui de la petite ville⁷.

- 5 Dépassant ces oppositions, les théoriciens de la localisation ont, plus récemment encore, mis en valeur les nouveaux impératifs de proximité entraînés par le changement de paradigme technique⁸. Le passage des économies d'échelle aux économies de portée a modifié la place de la ville. « La désintégration verticale des activités de production telle qu'elle se profile aujourd'hui entraîne une intensification des relations de sous-traitance, ainsi que l'échange continu d'informations. La concentration de ces interactions de face à face est devenue nécessaire et il semble que dans la réalité la proximité spatiale, comme la localisation urbaine, constituent désormais un impératif socio-technique »⁹ ; elles sont aussi un impératif social, lié aux interactions générées par la ville, comme la force d'innovation et celle d'attraction des catégories sociales requises¹⁰. De ce fait, le district est devenu facteur de développement urbain, au même titre que les autres pôles de production flexible post-fordiste dont il ne se différencie que par le contenu des activités (industries artisanales revitalisées pour le district, industries de haute technologie pour les agglomérations technologiques, services pour les agglomérations financières et de services)¹¹.
- 6 Comme en témoigne l'abondante littérature consacrée à ce thème, le problème des relations entre le district et la ville soulève encore de nombreuses questions, tant sur le plan théorique qu'empirique. Curieusement, les historiens contemporanéistes français, contrairement à leurs homologues étrangers et aux historiens français de l'époque moderne, sont restés absents des débats, laissant ainsi le champ libre aux autres spécialistes de sciences sociales (économistes, sociologues, géographes)¹². Ceci explique que le colloque et ce livre, sans se limiter à la période contemporaine ni au cas français, aient été réservés aux historiens.
- 7 Des multiples angles d'approche qui pouvaient être adoptés, trois semblaient devoir être privilégiés.
- 8 Le premier concerne l'organisation économique et spatiale du district et la place de la ville. Le territoire du district ne se confond pas toujours avec celui de la ville. L'une des caractéristiques de nombreux districts (notamment en Italie, mais aussi en France et en Allemagne) est, en effet, le caractère fortement rural des zones d'implantation de certaines activités. Ceci renvoie à la multiplicité des matrices historiques de développement du district : milieux urbains professionnels, mais aussi grandes industries en déclin, et surtout milieux ruraux à forte tradition de pluri-activité et de proto-industrialisation¹³. Ceci renvoie aussi au fait que si la recherche de flexibilité passe bien par une désintégration verticale des activités, celle-ci ne favorise pas toujours la ville ; la recherche de flexibilité passe aussi parfois par une organisation du marché du travail reposant largement sur le travail à domicile ou dans des ateliers ruraux.
- 9 Dans ces conditions, il convient d'analyser la répartition géographique ainsi que la circulation des hommes, des marchandises, des capitaux et des services (comme l'information) entre la ville et la campagne environnante. Il s'agit ici de voir ce que la ville apporte au district à la fois comme « bloc de facteurs productifs » (main-d'œuvre, capital) et comme « multiplicateur économique » (fourniture d'économies d'agglomération)¹⁴, la difficulté étant que, dans le district, les deux niveaux d'analyse sont souvent difficilement dissociables¹⁵. Il s'agit aussi, symétriquement, de voir en quoi le district affecte la dynamique urbaine. Préalable nécessaire, pour certains, à l'accumulation flexible, la ville

est aussi conditionnée par l'existence du district. Même dans les régions où les districts ont pris appui sur une dynamique rurale, leur essor s'est en effet souvent appuyé sur les opportunités et les ressources offertes par la ville. Ceci invite à une étude des conséquences de la présence du district sur la croissance, les fonctions et l'organisation de la ville.

- 10 Le deuxième axe se rapporte au rôle de la ville comme agent économique et plus spécialement comme institution de régulation du système productif local. Parmi les apports que l'école italienne a rajoutés au concept marshallien d'atmosphère industrielle, figurent ce qu'il est convenu d'appeler les valeurs partagées du district, dont la mise en œuvre passe souvent par la mise en place d'institutions. Celles-ci relèvent de deux types très différents. Le premier vise à parfaire l'efficacité économique du district, en facilitant la coopération entre les firmes. Les districts se caractérisent en effet par un mode de fonctionnement qui associe une intense concurrence entre les producteurs et une coopération indispensable à l'efficacité du système. Par cette coopération, le district doit réaliser « en externe » ce que les grandes entreprises réalisent « en interne » et ce qu'individuellement les firmes, de taille généralement modeste, seraient incapables de réaliser. Ces domaines de coopération sont multiples puisqu'ils touchent aussi bien aux problèmes de la commercialisation des produits qu'à la mobilité des ressources, la qualité des *inputs* et de la production, l'information et l'innovation.
- 11 Ce que suggèrent divers travaux, c'est que, si, dans un premier temps, la coopération informelle est suffisante (pour les échanges de marchés et d'outillages, par exemple), à terme, les districts ont besoin d'institutions plus formalisées de coopération. Dans ce domaine, le rôle des pouvoirs municipaux comme fédérateurs des (ou substituts aux) initiatives individuelles semble avoir été, dans de nombreux cas, décisif. L'étude concrète des différents secteurs d'intervention (promotion de la marque, formation et protection de la main-d'œuvre, organisation du crédit, réglementation de la concurrence, notamment en matière de conditions de travail et de salaires, etc.) doit permettre de mettre en lumière les ressorts et les modalités de l'action des autorités urbaines. Elle doit permettre notamment de vérifier l'hypothèse selon laquelle l'intervention des municipalités a été réservée aux espaces caractérisés par la domination des petites firmes et la modestie des capitaux requis¹⁶. Ceci conduit à prendre en considération l'étude des formes concurrentes de coopération (celles mises en place par les firmes elles-mêmes) ainsi que celle de l'ensemble des éléments qui participent à l'économie informelle des districts et à la création d'« atmosphère ».
- 12 Le deuxième type d'institutions vise à satisfaire le besoin de consensus social qui peut être observé dans un très grand nombre de districts. Par là se trouve introduite la question de l'organisation sociale des districts, qui constitue le troisième axe prioritaire du colloque.
- 13 Dans la description courante qui en est faite désormais, les sociétés de districts se voient attribuer un certain nombre de traits et de valeurs dont il convient de vérifier l'historicité : force de la communauté locale soudée autour de valeurs homogènes (comme l'effort et le travail) et de règles non-écrites de solidarité ; corpus d'institutions (entreprise, famille, école...) qui diffusent ces valeurs et les transmettent de génération en génération ; importance de la mobilité sociale permise par la vigueur de l'*entrepreneurship* et la place reconnue au talent individuel et à l'innovation ; et, pour toutes les raisons qui précèdent, force du consensus social qui, s'il n'élimine pas entièrement les conflits, favorise leur solution par les institutions du district¹⁷.

- 14 Dans cette perspective, l'étude du cas français, auquel est consacrée une majorité de contributions, présente un intérêt tout particulier. Contrairement à l'évolution observée en Italie, la plupart des districts déclinent en France après 1945. Le fait qu'ils ne subsistent que dans des milieux et espaces « très typés idéologiquement et cultivant même une certaine autonomie politique, sociale ou religieuse »¹⁸ (France de l'Ouest-Vendée, Choletais et France de l'Est-Jura, Savoie) conduit à se demander si leur déclin, ailleurs, est attribuable à des facteurs externes (la concentration, la politique de l'État) ou à la disparition des valeurs sociales qui avaient assuré leur efficacité (baisse de la mobilité sociale et de l'*entrepreneurship*, affaiblissement des dynasties patronales présentes dans certains districts...).
- 15 L'organisation générale du livre ne suit pas rigoureusement cette articulation ternaire. Le contenu des contributions a conduit à un regroupement en quatre grandes parties :
- L'organisation économique et spatiale des districts industriels.
 - Institutions et valeurs.
 - Districts industriels et développement urbain.
 - Les processus d'adaptation des districts industriels.

NOTES

1. Voir à titre d'exemple : SCOTT A.J., « L'économie métropolitaine : organisation industrielle et croissance urbaine », in BENKO G. et LEPIETZ A. (eds), *Les régions qui gagnent. Districts et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie économique*, Paris, PUF, 1992, p. 103-120 ; SABEL C.F. and ZEITLIN J., *World of possibilities. Flexibility and mass production in western industrialization*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997.
2. ZEITLIN J., « Industrial districts and local economic regeneration : overview and comment », in PYKE F. and SENGENBERGER W. (eds), *Industrial districts and local economic regeneration*, Genève, International Institute for Labour Studies, 1992, p. 279-294.
3. SABEL F.C and ZEITLIN J., *op. cit.*, 1997 ; PIORE M. et SABEL C.F., *Les chemins de la prospérité : de la production de masse à la spécialisation souple*, Paris, Hachette, 1989 ; BIDOU-ZACHARIASEN C., « Processus de gentryfication et nouveaux espaces de croissance », in TALLARD M., THÉRET B. et URI D. (eds), *Innovations institutionnelles et territoires*, Paris, L'Harmattan, 2000, p. 263-284.
4. LONGHI C. et QUÉRÉ M., « Systèmes de production et d'innovation et dynamique des territoires », in *Revue économique*, volume 44, n° 4, 1993, p. 685-712.
5. MARSHALL A., *Industry and Trade*, Londres, MacMillan and C°, 1919, p. 286.
6. *Idem*, p. 287.
7. ZEITLIN J., *op. cit.* Parmi les nombreux travaux consacrés au cas italien, citons ceux de G. BECATTINI, notamment, « Le district marshallien : une notion socio-économique », in BENKO G. et LEPIETZ A. (eds), *op. cit.*, p. 35-56.
8. SCOTT A.J. et STORPER M., « La théorie de la localisation », in *Le courrier du CNRS*, n° 81, 1994, p. 30-31 ; SCOTT A.J., *op. cit.*
9. BIDOU-ZACHARIASEN C., *op. cit.*
10. *Idem*.
11. SCOTT A.J., *op. cit.*

12. DAUMAS J.-C., « Districts industriels : un concept en quête d'histoire », in *Bulletin du Centre d'Histoire Contemporaine*, Université de Besançon, n° 4, 2000, p. 125-136.
 13. ZEITLIN J., *op. cit.* ; ALAIMO A., « Small Manufacturing Firms and Local Productive Systems in Modern Italy », in ODAKA K. and SAWAI M. (eds), *Small firms, large concerns. The development of small business in comparative perspective*, Oxford, Oxford University Press, 1999, p. 168-193.
 14. LEPETIT B., *Les villes dans la France moderne 1740-1840*, Paris, Albin Michel, 1988.
 15. C'est ainsi que l'offre de main-d'œuvre ne peut être séparée de l'enrichissement des ressources humaines lié à l'existence d'un marché interne du travail.
 16. SABEL C. and ZEITLIN J., « Historical Alternative to Mass Production : Politics, Markets and Technology in Nineteenth-Century Industrialization », in *Past and Present*, n° 108, 1985, p. 133-176.
 17. BECATTINI G., *op. cit.*
 18. GANNE B., « Place et évolution des systèmes industriels locaux en France : économie politique d'une transformation », in BENKO G. et LIPIETZ A., *op. cit.*, p. 315-345.
-

AUTEUR

MICHEL LESCURE

Université Paris X-Nanterre